



Communiqué de presse De la fédération des travailleurs de la métallurgie CGT

Reprise d'Ascoval – Une solution pérenne doit être trouvée !

L'opération de reprise du site d'Ascoval, à St Saulve dans le Nord, fait l'actualité en cette rentrée pour la sidérurgie et la région Hauts de France. L'entreprise, et son aciérie, n'avait pas été reprise en début d'année par Schmolz&Bickenbach lors du rachat par celui-ci d'Ascométal, mettant ainsi Ascoval en redressement judiciaire.

L'échéance est proche pour le choix d'un repreneur par le tribunal. L'audience du 26 septembre dira si l'un des finalistes, Altifort ou Le Goéland SA, est retenu pour reprendre l'entreprise.

Altifort est une entreprise sidérurgique franco/belge récente, qui rachète ces derniers temps des entités cédées par certaines multinationales, tels les sites de Cosne sur Loire ou Tarbes (ex Vallourec) ou Ste Colombe et Commercy (branche WIRE du groupe ArcelorMittal), projet en cours. Elle fournit des aciers spéciaux pour les marchés de l'énergie (nucléaire notamment) ou ceux des transports, entre autres.

Le Goéland SA est en réalité une société de fond d'investissement en formation, opérant pour un industriel iranien, avec comme premier projet majeur la livraison d'acier pour un gazoduc en Iran.

Les élus du personnel ont pu récemment découvrir ces offres de rachat finalisées, et leurs conditions suspensives. Certaines d'entre elles concernent des emprunts bancaires ou des engagements de Vallourec, client actuel de l'aciérie, tout comme l'est le site dunkerquois (Les Dunes) de Schmolz&Bickenbach.

S'agissant d'un gros dossier industriel pour le Valenciennois et la région Hauts de France, il est évident que le gouvernement aura été en pourparlers avec les candidats à la reprise, d'autant plus que l'Etat est actionnaire de Vallourec (actuellement détenteur à 40% d'Ascoval) et que le ministre de l'économie était intervenu en fin d'année dernière, avec le CIRI, pour assurer une période de transition à l'aciérie de St Saulve, en vue d'une reprise.

L'aciérie électrique de St Saulve a été totalement rénovée et offre une capacité de production importante. Dans un contexte de sous capacité de production d'acier en France et en Europe, son maintien et son développement est vital pour notre industrie. Les aciéries électriques répondent parfaitement au concept d'économie circulaire et aux enjeux environnementaux, enjeux majeurs définis au Conseil National de l'Industrie (CNI). S'agissant d'autre part d'un enjeu d'équilibre économique et social pour le bassin valenciennois, il est impensable qu'une solution pérenne pour cette aciérie et les centaines d'emplois directs et indirects associés ne soit pas trouvée.

Les pouvoirs publics doivent donc s'assurer qu'un schéma industriel cohérent et une assise financière fiable accompagnent la reprise d'activité. Si ce n'est pas le cas au 26 septembre, il faut prolonger le délai, voire procéder à une nationalisation temporaire.

Le bassin valenciennois, les salariés et leurs familles ont déjà par trop subi les conséquences d'une stratégie de délocalisation des productions de Vallourec, vers l'Allemagne ou hors Europe, avec la fermeture du laminoir de St Saulve en 2016, ou encore tout récemment de celle de la tuberie « chaudière » sur le même site. Une stratégie de désengagement validée à l'époque par l'Etat actionnaire à 15% du groupe Vallourec !

L'Etat et la Région ont une obligation de résultat dans ce processus de reprise, d'autant plus que des fonds publics seront sollicités. Une obligation de résultat mais aussi la responsabilité de suivre de près, et dans la durée, les engagements du repreneur.

La CGT rappelle par ailleurs que, face à ces restructurations qui touchent la sidérurgie des Hauts de France comme l'ensemble du pays, nous réclamons depuis plusieurs mois une table ronde nationale, déclinée également en régions, et associant les organisations syndicales. Il est urgent de prendre des mesures politiques pour redresser durablement une filière acier, essentielle à l'industrie nationale et européenne. C'est également dans ce sens que la Fédération CGT des Travailleurs de la Métallurgie a sollicité, par courrier du 28 juin dernier à chaque président de groupe parlementaire, une rencontre spécifique sur le dossier sidérurgie.

Il y a lieu de revenir sur les enjeux et propositions de la commission d'enquête parlementaire de juillet 2013 sur l'avenir de la sidérurgie dans le pays, face à une situation qui n'a cessé de se dégrader.